

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mars 2005
(convocation du 14 mars 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDÉBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. BANAYAN Alexis à M. BRON Jean-Charles (jusqu'à 10 h 30)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
Mme BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CARTI Michel à M. TURON Jean-Pierre (à compter de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis (à compter de 11 h 00)
Mme CASTANET Anne à M. BELLOC Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle
Mme COLLET-LEJUIF Sylvie à Mme. CARTRON Françoise
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert

M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick (à compter de 12 h 00)
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 00)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. JOUVE Serge (jusqu'à 11 h 20)
M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean (à compter de 11 h 00)
M. HERITIER Michel à M. HOUDÉBERT Henri (à compter de 11 h 00)
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. DAVID Jean-Louis
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel (jusqu'à 10 h 30)
M. PONS Henri à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. QUANCARD Joël à M. POIGNONEC Michel (à compter de 12 h 00)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à compter de 10 h 30)
Mme RAFFARD Florence à Mme. BRACQ Mireille
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 20)
Mme VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

**Plan Local d'Urbanisme - Actions de communication pour 2005 - Financement -
Approbation - Autorisation**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Lors du Conseil de la communauté du 07 janvier 2005, le bilan de la concertation du Plan Local d'Urbanisme a été approuvé avant l'arrêt du projet.

A cette occasion, les élus communautaires ont exprimé leur volonté que les actions de communication et de vulgarisation du PLU soient maintenues et développées jusqu'à l'approbation prévue fin 2005.

I – Le programme d'actions en 2005

Un programme d'actions, basé sur plusieurs supports, est proposé en direction du public, des services et des communes.

- Dès mi-février, la mise à disposition des documents arrêtés et du bilan sur le site Internet de la CUB, auprès des services des communes et de la mission PLU à l'hôtel de CUB.
- Un supplément Sud-Ouest sortira le 13 mars à destination du grand public, sur l'arrêt du PLU, le bilan de la concertation et l'annonce de l'enquête publique. 60 000 exemplaires seront également tirés à destination notamment des communes.
- Des séances de formation seront organisées en secteurs, à partir d'avril, en direction des communes, des instructeurs de permis et des services communautaires. Ces rencontres seront organisées par la DDUP et l'agence d'urbanisme dans le cadre du programme partenarial A'URBA 2005.
- Un cahier du PLU spécifique est prévu pour le Forum des personnes publiques associées et des communes du 11 mars. Il reprendra le calendrier, une explication sur la phase des avis et sur l'enquête publique.

- Début mai 2005, une exposition sera organisée dans le hall de la CUB pour accompagner l'enquête publique en présentant les enjeux du PLU et leur traduction réglementaire. Cette exposition sera reprise dans les 27 mairies et les 4 mairies annexes à un format plus adapté.
- Le déroulement de l'enquête publique sera accompagné d'une campagne de communication basée sur des affiches, les publications communales, la lettre de la CUB, les pages PLU du site Internet, les relations presse et les annonces légales.
- Enfin, après l'approbation du PLU, un guide destiné au public, tiré à 30 000 exemplaires, sera mis à disposition dans les communes, à la CUB et sur Internet, afin de donner les informations nécessaires aux personnes disposant de projets d'urbanisme ou de constructions particulières.

L'ensemble de ces actions ainsi que les séances de formation sont préparées avec l'appui de l'A'urba.

II – Le financement de ce programme

Les actions de communication sont conduites de manière collégiale entre la Direction de la communication et la Direction du développement et de la Planification Urbaine, en collaboration avec les communes.

L'estimation financière de ces actions se répartit de la manière suivante et est basée sur les marchés en cours ou à venir gérés par la Direction de la Communication :

En 2005 :

- Supplément Sud Ouest + 60 000 exemplaires : 31 569 € HT
- Cahier du PLU : 5 000€ HT
- Exposition liée à l'enquête publique : 60 000€ HT
- Campagne de communication pendant l'enquête : 10 000€ HT

En 2006 :

- Guide pratique du PLU

Le total des actions est estimé à 106 569 € HT, soit 127 456,52 € TTC.

Il est proposé d'imputer ces dépenses sur une ligne budgétaire chapitre 20- compte 202 intitulé « Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme », fonction 8541- CRB D600, à créer dans le cadre d'une prochaine décision modificative.

Il convient en effet de rappeler sur ce dernier point que, par arrêté ministériel du 31 décembre 2003 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14, a été créé dans la nomenclature comptable un compte spécifique destiné à enregistrer les dépenses effectuées par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale pour les études, l'élaboration, la modification et la révision de leurs documents d'urbanisme (article L 121-7 du code de l'urbanisme).

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

APPROUVER le plan de communication du PLU pour 2005 selon les orientations ci-dessus présentées,

AUTORISER Monsieur le Président à engager les procédures de consultation et d'engagement nécessaires à la réalisation de ces actions,

AUTORISER, pour assurer le financement de cette dépense,

- le virement d'une somme de 37 456,52 € TTC de la ligne « Etudes générales d'urbanisme » chapitre 20-fonction 8241- compte 2031- CRB D600 vers la ligne budgétaire chapitre 20- compte 202 intitulée « Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme », fonction 8541- CRB D600, à créer dans le cadre d'une prochaine décision modificative.

- d'abonder cette même ligne par un prélèvement de 90 000 € TTC à opérer par le biais d'un virement, au profit de la section d'investissement, sur le chapitre 011- compte 6226 « Honoraires » CRB D600, du budget principal de l'exercice 2005.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
19 AVRIL 2005

M. SERGE LAMAISON

